

La PAPET' NORDIC 2021



Challenge Régional P.A.C.A & Championnat Départemental 2021

Jeudi 13 Mai 2021

L'Athlétic Philippidès Club Le Bar sur Loup avec le concours de la commune de Bar sur Loup, la FFA et de la CDR 06, organise sur le site de la Papèterie à Bar Sur Loup (06) :

La PAPET' NORDIC, épreuve de MARCHE NORDIQUE d'une distance de 10km & 5km loisir **sur circuit fermé (ouvert a 60 participants)**

En Challenge FFA : 10 Km Marche Nordique

Challenge Régional PACA et Championnat Départemental 06

En loisir Santé/Running : 5 km Open (ouvert pour tous licence Loisir FFA et non licencié)

Horaire 5km départ : 10h00 (licence loisir santé, running et non licencié)

Horaire 10 km départ : 11h00 (licence compétition PACA, hors PACA, licence loisir, autre fédération)

Règlement Marche Nordique Papet' Nordic 13 Mai 2021

Règlementation FFA de Marche Nordique 2020-21 ci joint

Article 1 : 4^e Edition de la Papet' Nordic est organisée le 13 Mai 2021 à Bar sur Loup 06620.

Article 2 : La Papet' Nordic est ouverte aussi à tous, elle se veut conviviale et familiale et offre un réel objectif de santé important en renforçant les défenses immunitaires contre les infections et virus.

Article 3 : Cet évènement sportif sera effectué dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur au jour de l'épreuve :

- Prise de température à l'entrée de l'enceinte pour l'ensemble des acteurs : staff, bénévoles participants
- Port du Masque obligatoire pour tous.
- Distribution de Gel Hydro alcoolique à l'entrée de l'enceinte et à disposition sur les tables de l'organisation.
- Aucun PUBLIC dans l'enceinte de l'évènement suite à un dispositif de Filtrage à l'entrée.

Les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, pour tous les participants de la Marche auprès de la société GENERALI à Marseille (n° contrat : AL817759). Il est vivement conseillé aux non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

Article 4 : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure, d'intempéries, ou de préconisations nationales ou locales dues au contexte sanitaire actuel.

Article 5 : les enfants en dessous de 16 ans pourront participer à la marche nordique uniquement sous la responsabilité et l'assurance de leurs parents.

Article 6 : tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Sauf cas de force majeure liée à la Covid- 19)

Article 7 : conformément aux articles 2312 et 2313 du code du sport, la participation à la marche nordique chronométrée est conditionnée à la présentation d'une licence portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche Nordique ou de l'athlétisme en compétition ou en loisir :

Pour Le 10km : Licence Running /Compétition FFA,FSCF,FSGT,UFOLEP, ou certificat médical*

Pour le 5km : Licence Loisir santé FFA avec certificat, Licence Running ou pour les non licenciés la présentation d'un certificat ou de sa copie, (établie dans l'année en cours *)

Article 8 : il est expressément indiqué que les marcheurs participent à l'initiation Marche Nordique sous leur propre et exclusive responsabilité.

Article 9 : les dossards seront à retirer sur place sans contact avec le Staff- et par visuel sur présentation d'une pièce d'identité et du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Marche nordique ou de l'athlétisme en compétition ou de la licence sportive, et éventuellement du test PSR de - moins de 72h si celui-ci est rendu obligatoire, sur les lieux de 08h30 à 09h30 le Jeudi 13 Mai 2021. **Du gel hydro alcoolique sera à disposition sur les tables de l'organisation et à l'entrée de l'enceinte.**

LES PARTICIPANTS devront porter le masque juste avant le départ et le remettre à la fin de l'épreuve et durant leur présence sur le site de l'événement ;

Epreuve sur circuit Fermé : Un Départ individuel différé toutes les 50 secondes.

Lors de l'épreuve sur le parcours le participant devra tenir compte de la distanciation (2m) lors d'un dépassement d'un autre concurrent.

Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des acteurs, concurrents et des organisateurs, bénévoles, table chrono pour toute la durée de l'épreuve sans oublier le poste de secours (centre de secours Pompiers de Bar Sur Loup)

Article 10 : Le dossard ventral et dorsal 2 (deux dossards) doivent être entièrement lisibles pendant l'épreuve MN. Dans le cas contraire, le participant ne bénéficiera plus des services liés à l'évènement. Prévoir huit épingles par participant

Ravitaillement : Uniquement à l'arrivée petite bouteille individuelle d'eau disponible sur les tables que le participant devra se servir.

Remises des Trophées : les trophées seront disponibles (sans contact) sur le PODIUM, en fonction des classements établis à la fin de l'épreuve. A l'appel du Nom du participant, celui ci devra prendre le trophée ou médaille qui lui est dû en fonction de son résultat : 1er ,2^e et 3^e .et monter sur le podium désigné à son classement.

Article 11 : Le concurrent autorise les organisateurs ainsi que leurs ayant droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître lors de la manifestation, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

Article 12 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée tout en restant sur les sentiers balisés.

Article 13 : Inscription : Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit (**Sauf cas de force majeure ou pour raison liée à la Covid- 19**)

Inscription en Loisir ou en compétition ou non licencié, licencié en loisir, autre Fédération

Les inscriptions **sur Sport up** pourront se faire à compter du **01/03/2021** et sont fixées au tarif de :

8 € parcours 5 km- 10 € parcours 10 km

Elles peuvent s'effectuer :

Par www.Sport-up.fr téléchargement + paiement en ligne (+ 1 € montant de la transaction) jusqu'au **11 Mai 2021 Minuit inclus**.

Ou sur notre site www.athleticphilippides.com jusqu'au **11 Mai 2021 inclus** par téléchargement du bulletin d'inscription et envoi par la poste par le lien du CDR 06 de l'application CDR 06, du calendrier Running 06 et le lien de la FFA calendrier des courses.

Ou par courrier jusqu'au **11 05 2021 inclus** (**Attention pas d'espèces joints au courrier**)

Le 13 Mai 2021 l'inscription sur place au stand « Papet Nordic » est Fixée à :

- **11€ pour le Parcours 10km** : les licenciés en compétition de la ligue P.A.C.A et hors PACA, licenciés Running, autre fédération avec présentation de la Licence FFA en compétition ou licence running ou autre Fédération

- **9 € pour le parcours 5 km** : avec présentation du Certificat ou de la Licence : FFA en Loisir Santé avec certificat, Running et non licencié avec certificat de non contre indication à la M. Nordique

Attention pas d'espèces joints au courrier uniquement par chèque

****** Inscription sur place uniquement par chèque pour éviter le moins de contact ******

L'Athlétic Philippidès Club le Bar Sur loup
967 Chemin du Bosquet- 06620 Le Bar Sur Loup